



N° 21

LES CAHIERS
— de la —
MAISON
— de —
L'ÉPARGNE



JANVIER / MARS 2022



Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Épargne sur <http://vu.fr/mde>

LA MAISON DE L'ÉPARGNE : RÉVÉLATEUR D'UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

La Maison de l'Épargne vient de clôturer son 4ème Concours d'Affiches, sur le thème, cette année de : « La précarité et la richesse ». Les artistes ont envoyé 242 affiches, ce que constitue un nouveau record par rapport aux années précédentes. L'analyse des réactions des artistes permet de constater un étrange phénomène, inattendu. En effet, les graphistes de notre temps se révèlent comme des vigies qui ressentent avant les autres, les dérives de la société et sont annonceurs des évolutions souhaitées par la population. Avec leur sensibilité particulière, la majorité d'entre eux a exprimé, lors du 1er concours sur le thème « La finance amie ou ennemie ? » une réprobation générale du monde de la Finance. Conséquence : 6 mois après, apparaissait le mouvement des gilets jaunes. Dans le 2ème concours, sur le thème de « L'épargne solidaire », une large majorité des dessins s'exprimait sur l'intérêt écologique. Conséquence : quelques mois plus tard, on constatait une poussée électorale significative du parti écologique, lors des élections européennes.

Dans le 3ème concours, sur le thème de « Les femmes et l'épargne » ils ont insisté sur une revendication, pour valoriser les places des femmes dans les instances dirigeantes. Les évolutions sociales des années 2020-2021 ont prouvé qu'ils avaient rencontré une tendance qui s'affirme de plus en plus. Le dernier concours d'affiches 2021 sur le thème de « La précarité et la richesse » démontre nettement une détresse insoupçonnée d'une partie de la population touchée par la précarité, et dont les pouvoirs publics n'ont pas pris suffisamment conscience et qui pourrait déboucher sur des graves désordres. Sans l'avoir recherché, ni imaginé, la Maison de l'Épargne devient un révélateur de tendances et un vrai traducteur du ressenti populaire. Avec un panel d'environ 750 réalisations graphiques qui ont été travaillées en 4 ans, sans manifestations de rue, et sans agressivité, on peut considérer que le phénomène est sérieux et la Maison de l'Épargne est fière d'avoir contribué à cette expression.

La Maison de l'Épargne (fonds de dotation) ne perd pas cependant de vue, que sa vocation statutaire est de mieux faire comprendre l'économie au plus grand nombre, grâce aux expositions et aux commentaires tirés de sa collection de près de 1000 affiches sur l'épargne où les relations entre les émetteurs et les souscripteurs, depuis le début du XX siècle, sont commentées et expliquées.

A partir des années 1980, l'Etat français ayant décidé de ne plus faire appel aux épargnants en préférant se refinancer sur les marchés, toute une génération d'artistes s'est vue privée de s'exprimer graphiquement par des affiches. C'est la raison pour laquelle la Maison de l'Épargne avait décidé de leur rendre la parole en organisant ces concours.

AUX LARMES, ÉPARGNANTS

DES MALHEUREUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES ONT MARQUÉ LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE. LA PANIQUE DES BANQUIERS

En octobre 1907, le monde financier américaine est secoué par une grave crise bancaire, la «panique des banquiers», provoquée par une opération de spéculation lancée par les frères Otto et Fritz Heinze. Cette opération a consisté en un jeu de spéculations parallèles à la baisse puis à la hausse afin de s'enrichir sur les fluctuations de valeur des actions de l'United Copper. Cela en s'emparant sur un maximum de titres de la compagnie achetée pour ensuite faire flamber les prix. Les frères Heinze, de riches financiers américains qui ont fait fortune dans le cuivre dans le Montana détiennent aussi des parts importantes dans des institutions bancaires et financières new-yorkaises.

En 1906, Fritz s'installe à New York où il devient proche du banquier Charles W. Morse, une des vedettes de Wall Street de l'époque et qui possède un grand nombre de banques. Otto s'allie donc à son frère et mobilise son réseau pour soutenir son projet. Le 9 octobre 1907, Otto se rend compte qu'il a mal évalué la situation des actions d'United Copper sur le marché. Il pensait détenir la majorité des titres disponibles, cependant, un nombre important des actions étaient entre les mains des emprunteurs, des spéculateurs qui attendaient une chute des cours. Otto pense que son opération peut réussir et il achète massivement des titres de l'United Copper, ce qui fait monter le prix de l'action. Des rumeurs de faillite commencent à circuler.

Le lendemain, Otto reçoit une demande de son courtier pour payer les certificats achetés. La facture s'élève à 630.000 dollars. Il ne peut pas la payer, l'action perd les deux tiers de sa valeur. Otto Heinze en ressort complètement ruiné et le New York Stock Exchange lui interdit toute activité d'opérateur du marché. Cet échec entraîne la chute de plusieurs institutions bancaires selon un effet domino extrêmement rapide. La caisse d'épargne du Montana, possédée par son frère, fait faillite. Sa chute impacte fortement la Mercantile National Bank de New York en raison des liens commerciaux étroits entre les deux banques. Les banques qui avaient prêté de l'argent pour réaliser le corner sont victimes de retraits massifs, qui se sont propagés aux établissements affiliés. Une vague de panique s'installe dans les établissements financiers de la ville lorsque les banques régionales commencent à retirer des fonds de New York. La panique gagne bientôt l'ensemble des Etats Unis et les particuliers se ruent sur les banques pour retirer leurs dépôts. Le marché boursier s'effondre brusquement, perdant près de 50% de sa valeur en un an.

John Pierpont Morgan (JP Morgan), un des plus célèbres banquiers de New-York prend les choses en main pour rétablir la fluidité des prêts interbancaires. Il réunit les présidents des sociétés fiduciaires puis des banques pour les forcer à rétablir les prêts et arrêter la faillite des institutions les plus fragilisées. Grâce à son intervention, sa banque devient l'instance de dernier recours du système financier américain.

La crise de 1907 a révélé l'absence problématique d'une banque centrale américaine qui serait capable de suppléer aux déficits financiers en période de crise. Après le constat de la nécessité d'un tel organisme face à des crises comme celles de 1907, la Réserve Fédérale Américaine (FED) est créée par la loi du 22 décembre 1913.

...ET DANS L'ACTUALITÉ, LES PROBLÈMES SONT AUSSI RÉCURRENTS

AIR NEXT : UNE ARNAQUE S'EFFONDRE À CAUSE D'UNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE

Tout a commencé en février 2021, quand la société s'immatricule au greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Air Next est présentée comme une application qui permet l'achat de billets en cryptomonnaies à des prix imbattables, via un système de protocoles informatiques (la blockchain : base de données disposant d'un haut niveau de sécurité où chaque donnée ne peut pas être modifiée ou falsifiée) donnant la possibilité aux utilisateurs d'acheter des billets d'avion ou de train avec des garanties de remboursement instantané en cas de retard ou d'annulation.

Mais Air Next était un faux site avec des identités usurpées : faux casiers judiciaires, attestations bancaires contrefaites, faux partenariats, etc. La société déclare un capital social d'un milliard d'euros et des locaux au 50 avenue des Champs Elysées (cette adresse est en travaux). 35 salariés ont été recrutés cet été et quelques investisseurs ont placé leur argent dans l'affaire. Les salariés embauchés venaient dans la plupart des cas de grandes compagnies aériennes, de groupes français ou américains. Certains ont dû démissionner de leurs anciens postes pour développer cette start-up.

La société cherche à collecter de l'argent auprès du public via l'émission de tokens ou des jetons, très souvent en cryptomonnaies et à travers la blockchain. Pour y arriver, les dirigeants montent un dossier auprès de l'AMF pour obtenir le visa du régulateur et ainsi offrir des garanties à ceux qui achètent les tokens. Pour appuyer sa communication, Air Next collabore avec plusieurs médias et influenceurs francophones de l'industrie des cryptomonnaies.



Le 30 septembre, l'AMF alerte sur les risques de fraudes en signalant que certains documents sont soupçonnés d'être des faux. Les salariés comprennent alors qu'ils ont été dupés. Seule consolation, les dirigeants ont levé seulement 150.000 euros ; ils attendaient des millions. L'erreur, une faute de frappe dans le nom de la banque référente, en bas de la page de l'attestation bancaire, le nom d'Edmond de Rothschild est mal

orthographié : on lit « Edemond ». Mais aussi la question ; pourquoi une société qui déclare un capital social si important aurait-elle besoin de lever des fonds ? Les salariés et les investisseurs ont porté plainte. Le directeur général, un certain Julien Leclerc (nom probablement faux) est introuvable.

Dans un monde de plus en plus digitalisé à la suite du drame de la pandémie qu'on continue à vivre, les procédures de sécurité doivent être renforcées pour éviter que personne ne soit abusé ni escroqué.

COUP D'OEIL SUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE

RENDEMENT DES LIVRETS

Livret	Taux	Plafond
Livret A, Livret Bleu*	0,50%*	22950€
Livret d'Épargne Populaire	1%*	7700€
Livret Jeune	1 à 2,75%	1600€
Plan d'Épargne Logement**	1%	61200€
Livret de Développement Durable***	0,50%*	12000€
Compte Épargne Logement****	0,25%*	15300€

* Depuis le 01/02/2020

** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12ème anniversaire.

*** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Le taux est aligné à celui du livret A.

**** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

Performance Annuelle Moyenne (FFA)	Fond en Euros (€)	Unité de Compte (UC)
2017	1,83%	+5,80%
2018	1,80%	-8,10%
2019	1,46%	+13,90%
2020	1,30%	+0,30%

RENDEMENT DES SCPI

(ÉVOLUTION DU PRIX DES PARTS / FRANCE SCPI)

2017	2018	2019	2020	2021 (1er Semestre)
+4,43%	↓ +4,35%	↑ +4,40%	↓ +4,18%	↑ +4,43%

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE

Paris CAC 40	2017	2018	2019	2020	2021 (01/01 au 01/12)
	9,61%	-11%	+26,3%	-7,14%	+23,97%

CROISSANCE PIB FRANCE

(INSEE / BANQUE DE FRANCE / OCDE)

2018	2019	2020	2021	2022* (projection)
+1,70%	↓ +1,30%	↓ -8,2%	↑ +6,7%	↓ +4,2%

Inflation, Variation sur un an (Insee/ Novembre 2021) **2,8%**

*Commission Européenne, mai 2021

LA NATURE HUMAINE DANS SES RAPPORTS À LA RICHESSE

S'EST EXPRIMÉE PAR LA PEINTURE DE GRANDS ARTISTES



Louis Hersent : « Louis XVI distribuant des aumônes aux pauvres de Versailles pendant l'hiver de 1788 » (1817).

Musée de l'histoire de la France, Le Château de Versailles

Au cours de l'hiver de l'année 1788, un de plus froid du XVIIIème siècle, cette peinture représente le roi Louis XVI qui quitte son château de Versailles pour venir secourir les pauvres en versant des aumônes. Ce tableau a été commandé en 1816 par Louis XVIII pour la galerie de Diane au Palais des Tuileries à Paris.

LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE

DÉCOUVREZ PARMIS LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ POUR QUE LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS:



COCHEZ 3 CHOIX :

- 1. **AVANTAGES FISCAUX**: abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
- 2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
- 3. **GESTION FACILE**
- 4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
- 5. **SECURITÉ**, notoriété publique
- 6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
- 7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
- 8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000)
- 9. **LIQUIDITÉ** rapide (inférieure à 1 mois)

« NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT,
SANS COMPRENDRE AVANT,
POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS... »



La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr

PETITES PHRASES DES GRANDS PENSEURS

**« IL FAUT PRENDRE L'ARGENT LÀ OÙ IL SE TROUVE : CHEZ LES PAUVRES.
D'ACCORD, ILS N'EN ONT PAS BEAUCOUP MAIS ILS SONT SI NOMBREUX ! »**

« IL FAUT DEMANDER PLUS À L'IMPÔT ET MOINS AUX CONTRIBUABLES »

Alphonse Allais (1854-1905), *Le Sourire*, 1902

Journaliste, écrivain, inventeur et humoriste reconnu pour son humour acide et un spécialiste de la théorie de l'absurde. Certain le considère comme l'un de plus grands conteurs de la langue française



PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

L'ÉPARGNE-RETRAITE PREND DE L'AMPLEUR

Le plan d'épargne retraite (PER) naît le 1er octobre 2019 dans le cadre de la loi Pacte en ayant pour vocation de remplacer tous les autres dispositifs d'épargne-retraite individuels (PERP, Madelin) ou collectifs (Perco et « article 83 »). L'idée était d'uniformiser les règles des anciens produits pour rendre l'épargne-retraite plus attractive. Il semble atteint ses objectifs.

Selon le ministère de l'économie, 3,8 millions de français étaient détenteurs d'un PER à la fin juin 2021, ce qui représente un encours de 44,8 milliards d'euros d'épargne. Certes, une bonne partie provient du transfert des anciens dispositifs, sans réelle création d'épargne.

Des atouts : le mode de sortie est au choix du souscripteur ; rente viagère ou en capital, voire une combinaison de tous les deux. Un autre atout, les versements volontaires sont déductibles des revenus imposables. Récupération de capital anticipé pour l'acquisition de résidence principale, en plus des accidents de la vie. Cependant le traitement fiscal pour l'achat d'une résidence principale est imposé au barème progressif et les gains supportent la « flat tax » de 30%.

Attention, le PER est conçu pour investir son épargne en partie sur des actifs risqués, donc le mode de gestion est géré à horizon de la retraite, qui intègre des supports risqués en début de vie pour ensuite sécuriser progressivement les capitaux à l'approche de la retraite. L'enveloppe n'est donc pas adaptée aux épargnants recherchant un placement sans risque.

Le Monde, le 09/11/21.